

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone: 9-55
2, rue Fédérale Lehoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE TRICENTENAIRE DE L'ACADEMIE

Les cérémonies, commencées hier, se termineront jeudi soir



Les Académiciens au milieu desquels on remarque le Maréchal PÉTAIN sortant de la Sorbonne après la cérémonie.

Fondée par lettres patentes datées de 1633, l'Académie française a trois cent ans cette année. Pour commémorer cet anniversaire, elle a organisé diverses cérémonies qui placent sous le haut patronage du président de la République, ont commencé hier, et prendront fin jeudi soir avec un dîner qui aura lieu au ministère des Affaires étrangères et que présidera M. Albert Lebrun.

Les Académies et Sociétés savantes de province et de l'étranger ont toutes été conviées à ces solennités et toutes ont accepté. C'est donc en présence des délégués du monde entier que vont se dérouler ces fêtes.

L'Académie a voulu que la première de ces manifestations fut une messe à l'intention de son fondateur, le cardinal de Richelieu. Elle a été dite hier matin, à 10 heures, dans la chapelle de la Sorbonne, où se trouve son tombeau. Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, la présidait. Le chanoine Sadour, curé de Saint-Etienne-du-Mont, officiait. La famille du cardinal de Richelieu était représentée par le comte Gabriel de la Rochefoucauld et la comtesse, née Ri-

cheliu. L'Académie française, en corps et en uniforme, avait pris place derrière eux; puis venaient les délégations. Pendant l'office, la maîtrise de Saint-Etienne-du-Mont, sous la direction de M. Bernard Loh, maître de chapelle, et avec le concours de la Société des instruments anciens, fondée en 1901 par Henri Casadesu, exécuta un programme musical qui réunissait exclusivement des œuvres du XVII^e siècle, c'est-à-dire contemporaines des premières années de l'Académie.

Puis Mgr Baudrillard, de l'Académie française, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

L'office s'est terminé par l'exécution d'œuvres musicales de Jacques Mauduit, de Charles Racquet et de Nicolas de Grigny.

Le président de la République était représenté par le lieutenant-colonel Collette, de sa maison militaire, à cette cérémonie.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

UN ENTRAINEUR TUÉ d'un coup de fusil par sa femme à Compiègne

Au cours d'une scène violente provoquée par son inconduite la victime, originaire d'Avesnelles, avait menacé la meurtrière d'un couteau de cuisine

En lisière de la forêt, au N° 61 de la rue Saint-Lazare, à Compiègne, dans un immeuble moderne flanqué de communs et d'écuries, habitait M. Georges Bontant, 43 ans, entraîneur de chevaux de courses, originaire d'Avesnelles (Nord); sa femme, née Marcelle Bourgeois, 34 ans, originaire d'Ableiges (Seine-et-Oise) a leur fils, âgé de trois ans, ainsi que les lads et domestiques nécessaires au service de la maison et des chevaux.

Depuis longtemps, le ménage était déuni, Bontant ayant une liaison suivie avec une jeune femme de Chantilly. Sa femme le savait et des scènes violentes éclataient entre les deux époux, scènes au cours desquelles Mme Bontant était rouée de coups par son mari. Dimanche encore, Bontant fut surpris en galante compagnie dans une auberge élégante de la route de Paris par sa femme qui menaça de frapper son mari à coups de couteau. Les témoins parvinrent, non sans peine, à séparer le ménage, et l'épouse bafouée rentra chez elle. C'est là que le drame devait éclater.

Tard dans la nuit, Bontant rentra chez lui. La dispute recommença. Poursuivi à travers les pièces de l'immeuble



Georges BONTANT lorsqu'il était Maréchal des Logis au 6^e Régiment de Chasseurs à Cheval à HESDIN (Pas-de-Calais).

par son mari, lui s'était emparé d'un couteau de cuisine. Mme Bontant se réfugia dans le salon et s'empara d'un fusil de chasse chargé à chevrotines qui se trouvait là. Bientôt rejointe par son mari, qui se faisait de plus en plus menaçant, Mme Bontant braqua l'arme sur lui. Un coup partit. Atteint au ventre et sur diverses parties du corps, Bontant s'effondra dans le jardin, appelant au secours.

A ses cris, des voisins accoururent. Ils appelèrent le docteur Pfeiffer, qui fut transporter le blessé à l'hôpital chirurgical Saint-Joseph, où son état fut jugé désespéré. En effet, il mourut quelques heures après le drame.

Les gendarmes, immédiatement alertés, prirent M. Vincent, procureur de la République, qui se rendit sur les lieux du drame. Devant les résultats de la première enquête, les magistrats n'ont pas cru devoir faire arrêter la meurtrière.

NOTRE ENQUÊTE A AVESNELLES

(De notre correspondant particulier)

La population d'Avesnelles, Avesnes et des pays environnants apprendit hier que Georges Bontant, 43 ans, originaire d'Avesnes et demeurant à Compiègne avait été blessé mortellement par sa femme à la suite d'une scène de jalousie.

Cette nouvelle n'a surpris personne. Tout le monde est unanime à déclarer que ce devait arriver et d'autres de dire: Il est mort comme il a vécu.

Un roman pourrait être écrit sur la vie de cet aventurier qui fut élevé et chéri par ses parents défunts, personnes très honorables, ainsi que ses frères et sœurs actuellement encore dans la région avec lesquels il avait cessé d'entretenir toute relation.

Georges Bontant était né à Avesnelles le 16 novembre 1891 d'un second lit. Son père, M. Florentin Bontant, exerça pendant de longues années les fonctions d'adjoint au maire de la commune. Il tenait une boucherie sur la Place et avait une clientèle de choix. Georges Bontant, le plus jeune des six enfants, après avoir fréquenté l'école communale fut mis en pension chez les Frères à Le Quesnoy. Ce fut un élève passable.

A 16 ans il aida son père et se disposait à travailler pour lui succéder. Bon garçon, aimant déjà la belle vie et continuellement gâté par sa vieille maman, il eut déjà quelques petites histoires de faible importance.

A 19 ans il décida de s'engager au 6^e régiment de chasseurs à cheval à Hesdin. Sa conduite y est bonne et il réussit au bout de deux ans à être nommé maréchal des logis-fourrier. Très élégant et d'une mise recherchée, il portait bien sa belle tenue fantaisie en laissant le soin à son père de régler les notes du maître tailleur et du maître sellier du régiment.

A sa sortie du régiment il convola en justes noces avec la fille d'un instituteur. Le mésentente se fit sentir bientôt au sein du ménage, et malgré la naissance d'un enfant, le divorce fut prononcé.

Pendant la guerre, Bontant est mobilisé et par la suite il est réformé.

VOICI DANS LE BOX DES ACCUSÉS Pierre NATHAN (en haut) et Malou GERIN (en bas).



car de nombreux journalistes français sont arrivés. Vers 9 heures, en compagnie de leurs confrères belges, M^{rs} Torrès et Garçon, du barreau de Paris, entrent dans la salle des audiences. M^{rs} Garçon représente les intérêts des sœurs de Mme Hérel. M^{rs} Torrès est l'avocat de Malou Gerin.

A 9 h 20, la Cour fait son entrée. Elle est présidée par M. Vandamme, puis à 9 h 30, les accusés font leur entrée au milieu d'une vive sensation.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

DUCASSE SANGLANTE A WAVRIN

Pour un motif futile, une bagarre éclata dimanche soir en pleine fête et se termina tragiquement sur la route des Anserettes, où celui qui avait été mis knock-out prit sa revanche une heure après en portant un violent coup de baïonnette dans le ventre de l'autre.

LE MEURTRIER EST ARRÊTÉ; LA VICTIME EST DANS UN ÉTAT DÉSPÉRÉ



En haut: Le meurtrier Désiré PLANCO conduit par les gendarmes DUTILLEUL et CHOFEAU. — En bas, à gauche: L'arme terrible de la vengeance du « costard » déchu; à droite: M. Félix SAUVAGE, témoin de la scène sanglante et le garde MENET devant le cabaret « Au Bon Pêcheur » à l'endroit où se déroula le drame.

C'était la grande ducasse, dimanche, à Wavrin. Le soir, la joie était générale. La franche galeté des villageois emplissait les rues et la place, où tournaient les manèges bruyants. Des musiques mécaniques scandaient les éclats de voix retentissants, les rires des enfants et les petits cris des jeunes filles et des jeunes gens enervés par cette grisaille communicative qui préside aux soirs de fête populaire.

Avant la nuit arrivèrent, hélas! des trouble-fête et — c'est le cas de le dire — des empêcheurs de tourner en rond. Quatre sur un char-à-bancs. Le garde champêtre, M. MENET, qui connaît tout le monde et que tous estiment, image vivante du précepte philosophique suivant lequel la crainte des gendarmes est le commencement de la sagesse, flânait en fumant sa pipe à travers les attractions de la ducasse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'ACTE DE BANDITISME D'HELLEMES

La preuve est faite que Berton s'est rendu coupable de l'agression dont M^{me} veuve Drecourt a été victime

ABEL ACKACHE, COMPLICE PRÉSUMÉ, S'EST PRÉSENTÉ A LA POLICE POUR ESSAYER DE SE DISCULPER TOUS DEUX ONT ÉTÉ INculpÉS AINSI QUE L'AMIE DE BERTON



En haut: M^{me} V^e DRECOURT, la victime. — Au milieu: La foule stationnant hier soir pendant la descente du parquet devant la maison où se déroula le drame. — En bas: MM. GROSJEAN, juge d'instruction; LAVALARD, greffier; ROBIN, Procureur de la République; VIELLENT, médecin-légiste et HUSSENET, commissaire de police à Hellemmes (de doc) interrogant en dernière analyse M^{me} V^e DRECOURT après les constatations faites dans la maison.

Dans nos éditions d'hier, nous avons relaté le sauvage acte de banditisme qui se déroula, samedi, vers 20 heures, au 142 de la rue Sadi-Carnot, à Hellemmes. Résumons brièvement les faits déjà connus:

M^{me} veuve Drecourt, brave septuagénaire, à deux locataires qui ne sont pas très recommandables. La dame est cependant mère de famille, et la bonne vieille en avait quelque peu pitié. Elle offrit au couple le café, après quoi les deux invités disparurent.

Quelques instants après, comme M^{me} veuve Drecourt se trouvait assise dans sa cuisine, deux individus la traînèrent dans la chambre, la jetèrent sur le lit, où ils l'obligèrent à cachette. Elle se trouva l'argent, ils s'emparèrent de 1.600 francs et laissèrent la pauvre vieille plus morte que vive.

L'enquête

L'enquête se poursuivit toute la journée de dimanche, au cours de laquelle M. HusseNET, commissaire de police de la ville, et son secrétaire, M. Martinage, interrogèrent les deux locataires, Gaston Berton et Noëlle Vanderstraeten, son amie, soupçonnés, l'un d'être un des auteurs, et l'autre, d'être la reculeuse de l'argent volé.

Le couple nia et nie encore, malgré que M^{me} veuve Drecourt ait parfaitement reconnu en Berton un des principaux bandits. Notons, ainsi que nous l'avons dit que les deux auteurs étaient masqués d'un loup de carnaval. Mais M^{me} veuve Drecourt connaît trop bien son rocaille pour ne pas avoir reconnu sa voix, son allure, son pas, ses vêtements, etc...

Celui qu'on n'attendait pas

Un deuxième individu était soupçonné également, Abel Ackache, sujet nord-

RAPT D'UNE FILLETTE PRÈS DE MAZAMET

L'enfant aurait été emportée par une mystérieuse auto

Toulouse, 17. — Dans l'après-midi de vendredi, au hameau des Rousses, situé près de la route, à Mazamet, une fillette de 3 ans a disparu.

La famille Escande se compose du père, de la mère et de deux enfants de 13 et 3 ans. Le père était à son travail et la mère occupée à rentrer du foin à 150 mètres de l'habitation. Ses enfants étaient à la maison, l'aînée surveillant la plus jeune. Entre 15 h. et 15 h. 30, l'enfant fut aperçue par plusieurs témoins près de la maison, notamment par la mère, qui apportait son chargement de foin. C'est entre 15 h. 30 et 16 h. 45 qu'il faut situer sa disparition. La jeune sœur avertit les voisins et, malgré d'actives recherches, la petite fille demeura introuvable. La gendarmerie de Mazamet a procédé à la première enquête. Il en résulte qu'il n'y a ni puits, ni ravin, ni mare où l'enfant aurait pu tomber. Samedi matin, un habitant d'une ferme voisine déclara à la gendarmerie qu'il aurait aperçu, dans une autre direction, sur Mazamet, vers 16 heures, une fillette qui pleurait. La route est très fréquentée et ce fait ne lui parut pas anormal. Il ne put donner que de très vagues renseignements sur la voiture. L'enquête continue.

LA REINE DU TABAC



Voici M^{me} Denise LE BOISSELIER qui vient d'être élue à PARIS « Reine du Tabac 1935 ».

LIRE EN CINQUIÈME PAGE

Le « Réveil Agricole »

M. Mario Roustan remplace M. Marcombes au Ministère de l'Education Nationale

Il est lui-même remplacé à la Marine Marchande par M. William Bertrand

Les décrets nommant M. Mario Roustan ministre de l'Éducation nationale, et M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande paraissent ce matin au « Journal Officiel ».

Ainsi, M. Mario Roustan remplace M. Marcombes, qui vient de mourir, et il est lui-même remplacé à la Marine marchande par M. William Bertrand, qui détenait déjà ce portefeuille dans le ministère Flanclin.

Ce matin, Conseil des ministres

Au cours du Conseil d. ministres qui aura lieu ce matin, à 10 h., les membres du gouvernement poursuivront l'étude des mesures propres à assurer la défense du franc et le redressement économique.

Les projets financiers

M. Marcel Regnier, ministre des Finances, a eu hier matin un long entretien avec MM. Frossard, ministre du Travail, et Maupiol, ministre des Pensions.

Le ministre des Finances a reçu ensuite MM. Daudiffret-Pasquier et Castru, députés et leur a exposé les projets



M. M. ROUSTAN M. W. BERTRAND Ministres de l'Éducation Nationale et de la Marine Marchande.

envisagés par le gouvernement au sujet des bouilliers de cru.

La révision des prix de vente des fonds de commerce

M. Pierre Laval a reçu hier matin une délégation du groupement intercorporatif du commerce qui l'a entretenu de la proposition de loi Lamoureux relative à la révision des prix de vente des fonds de commerce, proposition qui est en instance devant le Sénat.

AUX ASSISES DU BRABANT

PIERRE NATHAN ET MALOU GERIN répondent du meurtre de M^{me} Hérel

Les débats ont commencé hier, à Bruxelles, par l'interrogatoire de l'assassin

(De notre Rédaction Belge)

Une foule énorme avait envahi, lundi matin, le Palais de Justice de Bruxelles. Le public débordait de la salle de la cour d'assises dans les couloirs. Les bancs de la presse ont été deboulés.



VOICI DANS LE BOX DES ACCUSÉS Pierre NATHAN (en haut) et Malou GERIN (en bas).

car de nombreux journalistes français sont arrivés. Vers 9 heures, en compagnie de leurs confrères belges, M^{rs} Torrès et Garçon, du barreau de Paris, entrent dans la salle des audiences. M^{rs} Garçon représente les intérêts des sœurs de Mme Hérel. M^{rs} Torrès est l'avocat de Malou Gerin.

A 9 h 20, la Cour fait son entrée. Elle est présidée par M. Vandamme, puis à 9 h 30, les accusés font leur entrée au milieu d'une vive sensation.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

HIER, A PECQ, DANS LE TOURNAISIS cinq Noces d'Or ont été célébrées



En haut: La nocé enfantine qui précédait les jubilaires que l'on voit groupés sur le perron de la Mairie en bas.

(LIRE NOTRE INFORMATION EN DEUXIÈME PAGE)